

SEANCE DU 8 Avril 2015

Le huit avril deux mil quinze à vingt et une heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MORTAGNE SUR GIRONDE se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le deux avril deux mil quinze.

Etaient présents : M. FAURE Jean-Louis, Mme TIRBOIS Danièle, M. Michel CAILLON, Mme SAVARY Lucile, M. GARECHE Ludovic, M. BOISSELEAU Guy, Mme MARCHAND-DAVIAUD Réjane, Mme MOUCHEL Françoise, M. FRESSIGNE Théodore, Mme FLIN Muriel, Mr TURPIN Mickael, M. COTIER Stéphane, Mme BERNARD Véronique, M. EPAUD Arcadius.

M. LYS Sébastien a donné pouvoir à Mme SAVARY Lucile

Mme MARCHAND-DAVIAUD Réjane est nommée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu de la Commission d'Appel d'Offre suite à l'ouverture des plis pour la maison médicale
- Achat de l'immeuble de la Gendarmerie
- Demande de subventions pour la Maison Médicale

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE : MAISON MEDICALE

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commission d'Appel d'Offre a retenu les entreprises suivantes et propose au Conseil Municipal de confirmer ce choix :

- Lot n° 1 : VRD – Espaces verts

Entreprise	Offre de base	Options (2.4.5.6)	Montant
STPA	36 265.00 €	11 757.50 €	48 022.50 € HT

- Lot n° 2 : Gros Œuvre

Entreprise	Offre de base	Options	Montant
E.G.C.B. 17	31 088.52 €		31 088,52 € HT

- Lot n° 3 : Menuiserie extérieure PVC

Entreprise	Offre de base	Options	Montant
VIVANBOIS	56 171.60 €		56 171,60 € HT

- Lot n° 4 : Plâtrerie Isolation

Entreprise	Offre de base	Options	Montant
PARIS Xavier	23 640.40 €		23 640,40 € HT

- Lot n° 5 : Menuiserie intérieure Bois –

Entreprise	Offre de base	Options	Montant
VIVANBOIS	13 676.13 €		13 676,13 € HT

- Lot n° 6 : Electricité

Entreprise	Offre de base	Options	Montant
MANDIN	39 685.68	7 123.37 €	46 809,05 € HT

PALISSIER			
-----------	--	--	--

- Lot n° 7 : Plomberie/Chauffage/Ventilation

Entreprise	Offre de base	Options	Montant
LHOUMEAU	47 561.54 €		47 561,54 € HT

- Lot n° 8 : Carrelage – Faïence

Entreprise	Offre de base	Options 1	Montant
BUGEAU EURL	8 661.65 €	4 545.52 €	13 207,17 € HT

- Lot n° 9 : Peinture – Revêtement de sol souple

Entreprise	Offre de base	Options	Montant
JOULIN Stéphane	53 690.58 €		53 690,58 € HT

TOTAL OFFRES DE BASES :	310 441.10 € HT
TOTAL OPTIONS :	23 426.39 € HT
TOTAL OFFRES + OPTIONS :	333 867.49 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, confirme le choix de la Commission d'Appel d'Offre.

ACHAT DE L'IMMEUBLE DE LA GENDARMERIE

Le Maire expose au Conseil Municipal que, HABITAT 17, vendeur de la Gendarmerie, a décidé de fixer le prix de cet immeuble à 270 000 €.

Au prorata des surfaces bâties et non bâties, le montant de l'achat immobilier pour la partie de la maison médicale s'élève à 108 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- 1) annule la délibération prise le 2 février 2015
- 2) accepte l'achat de cet ensemble immobilier pour 270 000 €
- 3) accepte le prix de 108 000 € pour la partie maison médicale

DEMANDE DE SUBVENTIONS MAISON MEDICALE

Le Conseil Municipal a donc accepté les travaux pour l'aménagement de la maison médicale dont le montant s'élève à 333 867.49 € HT auquel s'ajoute :

- le prix de l'acquisition : 108 000 € + 3 000 € de frais d'acte
- les honoraires d'architecte : 59 280 €
- les frais de SPS et Coordinateur des travaux (APAVE) : 6 448 €

Soit une dépense totale de 510 595.49 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte cette dépense et sollicite des subventions auprès de la DETR, FNADT, Conseil Régional (FRIL), FEDER (Europe), et de la CARA (Fonds de concours).

Le plan de financement s'établit comme suit :

DETR	100 000 € (maximum)
FNADT	100 000 € (maximum)
FRIL Conseil Régional	120 000 €
FEDER (Europe)	88 500 €
CARA (Fonds de concours) si charge finale de la commune supérieure à 20 % des travaux	
COMMUNE	102 095 €

Le Conseil Municipal habilite le Maire à signer tous documents pour la bonne exécution de ce dossier.

DECISIONS MODIFICATIVES

COMMUNE

Augmentation subvention d'équilibre CCAS

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal vote la décision modificative suivante :

Dépenses		
6554	Contributions aux org. de regroupement	- 283.60
657362	CCAS	283.60

Transfert BA pour acquisition Partie Médicale

Dépenses		
022	Dépenses imprévues	- 8 000.00
67441	aux budg ann et régies dotées seule auton.finan	8 000.00

MAISON MEDICALE

Acquisition Maison Médicale

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal vote la décision modificative suivante :

Dépenses		
Fonctionnement		
023	Virement à la section d'investissement	8 000.00
Investissement		
21318	Autres bâtiments publics	8 000.00
	Total Dépenses	16 000.00
Recettes		
Fonctionnement		
774	subventions exceptionnelles	8 000.00
Investissement		
021	Virement de la section de fonctionnement	8 000.00

Total Recettes 16 000.00

TABLEAU DES EFFECTIFS

Le maire expose au Conseil Municipal que, suite au tableau d'avancement de grade 2015 du Centre de Gestion examiné par la Commission Administrative Paritaire le 26 mars 2015, Madame BERNARD Caroline a été nommée Agent Spécialisé Principal de 2ème classe des écoles maternelles.

Il est donc nécessaire de supprimer son ancien grade du tableau des effectifs (Agent Spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la création de ce grade qui sera effectif au 1^{er} Mai 2015 et de supprimer son ancien grade.

Le tableau des effectifs se présente comme suit :

EMPLOIS	Nombre	Durée
Adjoint Administratif territorial principal de 1ère classe	1	35 h
Adjoint administratif 2ème classe	1	28 h
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe école maternelle	1	35 h
Adjoint technique territorial de 2ème classe (é maternelle)	1	35 h
Adjoint technique territorial de 2ème classe (cantine)	1	35 h
Adjoint technique territorial de 2ème classe (Com-école)	1	35 h
Adjoint technique territorial de 2ème classe (Com-école)	1	35 h
Adjoint technique territorial de 2ème classe (commune)	1	35 h
Adjoint technique territorial de 2ème classe (commune)	1	35 h
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe (com)	1	35 h
Adjoint technique territorial de 2ème classe (port)	1	35 h
Adjoint technique territorial de 2ème classe (port)	1	35 h

SUBVENTION PARKINGS

Le Maire expose au Conseil Municipal que trois zones de travaux d'aménagement de parking sont en projet :

- Place du Marché avec deux places handicapés nécessaires à l'office du tourisme pour 21 406.84 €
- Cours Bellevue pour la Maison Médicale pour 32 215.59 €
- Place du Stade : stationnement pour le car scolaire et accessibilité pour 15 499.83 €

Soit un coût total des travaux de **69 122.26 € HT**

Ces différents terrains sont propriétés de la commune.

Par 13 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal accepte l'aménagement de ces parkings et sollicite une subvention du Conseil Général au titre des Amendes de Police.

Plan de financement

- Conseil Général sollicité 40 % 27 648.90 €

A charge pour la commune : 41 473.36 €

La séance est levée à 22 h 10